



LYCÉE JEANNE D'ALBRET SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Yvelines)

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES Valant acte d'engagement et règlement de la consultation

23 septembre 2022
PROCÉDURE ADAPTÉE
L2123-1 du code de la commande publique

OBJET DU MARCHÉ : Surveillance SSI de l'Internat et gardiennage des gymnases – 2023

Chapitre 1 – IDENTIFIANTS

Pouvoir adjudicateur : Lycée Jeanne d'Albret
Représenté par : Madame Catherine MARY, Provisseure
Personne responsable du marché (PRM)

Comptable assignataire des paiements :
Agent Comptable du Lycée Jeanne d'Albret

Chapitre 2 – OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la surveillance du SSI de l'Internat, la fermeture des gymnases ainsi que la sécurité des accès lors de journées évènementielles.

Chapitre 3 – DURÉE DU MARCHÉ

La durée du marché est d'un an ferme à compter du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

Chapitre 4 – DESCRIPTION

1) Lieux

Le lycée comprend 3 zones distinctes :

- Le lycée est au 6, rue Giraud Teulon
- L'Internat est au 30, rue Alexandre Dumas
- Les gymnases sont au 29, rue Alexandre Dumas

2) Savoir être

Il est essentiel que les personnes présentes soient identifiables par des tenues professionnelles.

Les horaires indiqués dans « le déroulement des missions » doivent être respectés afin d'assurer une surveillance et une transmission des informations optimales.

3) Planning annuel

c.f. « Le planning estimatif »

Ceci est à titre estimatif. Le planning mensuel effectif sera à valider à la fin du mois précédent. Chaque modification apportée sera émise par mail par les personnes habilitées dont vous aurez connaissance au début de la prise de fonctions.

4) Déroulement des missions

a. **Nuitées à l'Internat**

Du lundi au vendredi :

- **19h00 :**
- L'agent du S.S.I.A.P. se présente auprès de l'agent d'accueil de l'internat et des assistants d'éducation de l'internat.
- Il relève les noms des élèves dinant à l'extérieur et non au réfectoire.
- **19h40 :** Il ferme les 3 gymnases, les issues de secours par des cadenas ainsi que les accès sauf si occupation des locaux suivant le planning fourni.
- **20h00 - 6h30 :** Retour à l'Internat. Surveillance du SSI et des accès. Une pièce attenante à la loge est mise à disposition de l'agent du S.S.I.A.P.
- **6h30 :** Ouverture des issues de secours des gymnases. Retrait des cadenas.
- **6h45 :** Transmission orale des informations à l'agent d'accueil de l'Internat.

Dimanche :

- **19h45 :** Installation avant l'arrivée des internes à 20h00.
- **20h00 - 6h50 :** Surveillance du SSI et des accès. Une pièce attenante à la loge est mise à disposition de l'agent du S.S.I.A.P.
- **6h30 :** Ouverture des issues de secours des gymnases. Retrait des cadenas
- **6h45 :** Transmission orale des informations à l'agent d'accueil de l'Internat.

b. **Journée évènementielle**

L'agent de sécurité devra surveiller les accès de l'évènement. Il y en aura au moins 2 dans l'année.

Surveillance SSI de l'Internat et gardiennage des gymnases - 2023

5) Communications :

a. Réunions entre le titulaire et l'équipe représentant le souscripteur.

- *Au mois de décembre* : signature du contrat, prise en main du SSI à l'Internat. Prise de connaissance des différentes consignes et conduites à tenir sur le SSI de l'internat.
- *Au mois de février* : Constat du premier mois. Echanges.
- Réunions téléphoniques ou physiques si l'un des parties le demande.

b. Transmissions

- Les transmissions orales avec l'agent d'accueil du soir lors de la prise de fonction et avec l'agent d'accueil du matin à son arrivée sont primordiales.
- Les mains courantes sont électroniques et sans obligation d'achat de logiciel.
- Une liste de contacts vous sera remis en cas de réels problèmes.

Chapitre 5 – TARIF DES PRESTATIONS

c.f. le BPU intitulé « BPU du marché - Surveillance du SSI de l'Internat 2023 ».

Les propositions chiffrées doivent obligatoirement être sur le BPU lors du dépôt de votre offre.

Chapitre 6 – FACTURATION

La facture mensuelle dépendra du service fait et non du planning estimatif.

Surveillance SSI de l'Internat et gardiennage des gymnases - 2023